



# AVIS PUBLIC

**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA MATAPÉDIA  
RELATIF À L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 2016-04 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 2015-05  
DÉCRÉTANT LES RÉPARTITIONS, TARIFICATIONS ET TAUX DE TAXES RELATIFS AUX PRÉVISIONS  
BUDGÉTAIRES DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA ET DES TNO POUR L'EXERCICE FINANCIER 2016**

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par le soussigné, secrétaire adjoint de la susdite municipalité régionale de comté que, lors de la séance ordinaire du Conseil de la MRC de La Matapédia tenue le 9 mars 2016, le règlement no 2015-03 modifiant le règlement no 2016-04 modifiant le règlement no 2015-05 décrétant les répartitions, tarifications et taux de taxes relatifs aux prévisions budgétaires de la MRC de La Matapédia et des TNO pour l'exercice financier 2016 a été adopté.

Toute personne désireuse de consulter ledit règlement peut le faire en se rendant au bureau de la MRC de La Matapédia, au 123, rue Desbiens à Amqui (5<sup>ème</sup> étage), du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Donné à Amqui, ce 21 mars 2016.

Joël Tremblay  
Secrétaire adjoint